



# ÉCOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## DOSSIER D'INSCRIPTION EDG 2024/2025

1. Présentation de l'Ecole De Golf
2. Les formules 2024/2025
3. Les objectifs
4. Le planning et l'organisation des cours
5. L'équipe de l'Ecole de Golf
6. Contacts & Communication
7. Informations diverses
8. Dossier d'inscription
  - Fiche de renseignements
  - Fiche d'inscription
  - Droit à l'image
  - Charte de l'Ecole de Golf
  - Questionnaire de santé (en lien)



# ECOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## PRESENTATION DE L'ECOLE DE GOLF

L'Ecole de Golf existe depuis la création du Golf en 1988, elle est gérée par l'Association Sportive du Golf du Château de Cheverny et sa Commission « Jeune/Ecole de Golf ».

Les cours hebdomadaires sont encadrés par un (des) enseignants indépendants diplômés (le « pro ») qui peu(ven)t s'appuyer, suivant les besoins pédagogiques, sur une équipe de bénévoles du club formés par la Ligue (ASBC : Animateur Sportif Bénévole de Club).

L'Ecole de Golf, et plus globalement l'Association Sportive, fonctionne en partenariat avec la Société Nouvelle du Golf du Château de Cheverny (SNGCC) qui gère les infrastructures (parcours, practice, accueil) et qui contractualise avec les pros pour permettre à ceux-ci d'exercer leur activité d'indépendant.

Des représentants de l'ensemble de ces acteurs (Golf, Pro, AS) composent la Commission « Ecole de Golf » au sein de l'Association Sportive.

L'Ecole de Golf cherche, outre à développer les capacités techniques des jeunes, à favoriser la pratique sur le parcours pour développer l'autonomie (connaissance de l'Etiquette, des règles), l'approche de la stratégie et surtout le plaisir du jeu.

Depuis 2021, l'Association Sportive est signataire d'une convention avec l'association "Le Colosse aux pieds d'argile" qui sensibilise, aide et accompagne les associations dans la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et le bizutage dans le milieu sportif. Elle s'inscrit dans la démarche engagée également par la Fédération Française de Golf avec cette association.



# ECOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## LES FORMULES 2024/2025

Ces tarifs sont donnés à titre indicatif et peuvent dépendre de la capacité d'accueil de l'Ecole de Golf pour proposer ces formules ainsi que le groupe dans lequel les enseignants affecteront l'enfant.

Règlement en espèces, par chèque à l'ordre de « association sportive du golf du château de Cheverny » ou par CB par le site de l'AS (Yapla) au plus tard **le 19 octobre 2024**.

Passé ce délai, l'AS se réserve le droit de ne plus accepter votre enfant en cours.

<b>P'TIT GOLFEUR</b> (4-6 ans)	<b>DRAPEAU</b> (7ans et +)	<b>ESPOIR</b> (à partir du drapeau Jaune)	<b>ELITE</b> (sur sélection)	<b>PERFECTIONNEMENT</b> (né en 2006 et avant)
<b>1h</b> <sup>(1)</sup>	<b>1h</b> <sup>(1)</sup>	<b>1h30</b> <sup>(1)</sup>	<b>2h</b> <sup>(1)</sup>	Suivant le groupe de rattachement
<b>210 €/an</b>	<b>210 €/an</b> <sup>(2)</sup>	<b>260 €/an</b> <sup>(2)</sup>	<b>300 €/an</b> <sup>(2)</sup>	<b>340€/an</b> <sup>(2)</sup>

**Licence FFG 2024**

**Adhésion à l'Association Sportive**

**Prêt de matériel**

**Accès au practice<sup>(3)</sup> et aux parcours** (selon niveau de jeu) **illimité 7/7j**

**Animations du club**

(Défi de Noël, Passage de drapeaux, Fête de l'EdG,...)

**Green Fees et Droits de jeux des compétitions du club offerts**

**Réduction forfaitaire de 10€ à partir du 2<sup>ème</sup> enfant d'une même fratrie**

(1) Durée de la séance de cours hebdomadaire encadrée par un Pro, dispensée les mercredis ou samedis en période scolaire. (28 séances/an minimum)

(2) L'inscription ne comprend pas le Droit de jeu fédéral annuel obligatoire pour participer aux épreuves fédérales individuelles (Grand Prix et épreuves régionales)

(3) En dehors des cours avec le Pro, le nombre de seau de balles est limité à 3/jours.



# ÉCOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## LES OBJECTIFS

Les séances sont préparées et encadrées par un « pro », qui peut se faire assister de bénévoles du club (Animateur Sportif Bénévole de Club) dont le rôle est de faciliter l'organisation des séances et des animations sans jamais interférer avec l'enseignement technique du PRO.

L'enseignement est dispensé toutes les semaines (hors vacances scolaires).

Durant l'année, des séances seront encadrées uniquement par les bénévoles (passage des « Drapeaux », parcours accompagnés, animations festives de l'Ecole de Golf).

### 1. Groupes P'TIT GOLFEUR (4-6 ANS)

L'objectif est de « **découvrir en s'amusant** ».

Ouvert à la section « baby golf (4-6ans), votre enfant veut s'initier au golf. L'enfant bénéficie d'une méthode d'apprentissage ludique et progressive, adaptée à son âge, pour découvrir le jeu, l'environnement, les Règles et l'Etiquette de ce sport.

**1h/hebdomadaire**

### 2. Groupes DRAPEAU (7 ET +)

« **Je veux jouer et progresser à mon rythme.** »

A partir de 7ans, pour enfant débutant ou avec ces tous premiers « drapeaux » (Vert/Rouge/Bleu). Votre enfant aime le golf et souhaite progresser à son rythme pour obtenir ses premiers drapeaux et découvrir le parcours.

**1h/hebdomadaire**

### 3. Groupes ESPOIR (7 ET +)

« **Je m'entraîne pour performer et jouer en club.** »

Votre enfant est assidu et motivé pour progresser, il a obtenu son drapeau « jaune/blanc/métal ». Il cherche à obtenir ou améliorer son classement qui lui permettra d'aller sur le « grand parcours », et d'être sélectionnable pour les compétitions de Ligue. Des bénévoles complètent la séance d'1h30 avec le pro pour accompagner les enfants sur le parcours ou sur des ateliers thématiques.

**1h30/hebdomadaire**



# ÉCOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## 4. Groupes Elite

### « Je m'entraîne pour les compétitions de Ligue et nationales »

Joueur/joueuse confirmé(e), l'élève se mobilisera pour les Grands Prix Jeunes. Les sélections de Ligue et inter-régionales lui seront peut-être accessibles et pourquoi pas le Championnat de France. Ce groupe est sélectionné par le pro.

**2h/hebdomadaire**

## 5. Groupe Perfectionnement

Réservé aux anciens élèves de l'EDG devenu majeur et normalement non éligible à l'Ecole de Golf (nés entre 2004 et 2006 – catégorie U21) qui veulent perfectionner leur niveau.

**Durée fonction du groupe de rattachement**



# ÉCOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## LE PLANNING & L'ORGANISATION DES COURS

Les séances de l'Ecole de Golf se déroulent les mercredis après-midi ou les samedis pendant la période scolaire (y compris le premier samedi des vacances).

28 séances minimum dans l'année sont encadrées par un pro, le reste des séances sera encadré par des bénévoles de l'Association Sportive et permettra d'organiser les passages de drapeaux, des parcours accompagnés et les animations festives de l'Ecole de Golf.

En complément des cours avec les pros, des bénévoles de l'école de golf s'organisent pour permettre aux enfants de pratiquer sur le parcours ou sur des ateliers thématiques structurés par les pros. Ces créneaux bénévoles ne sont pas garantis sur l'ensemble de l'année (notamment en période hivernale).

**IMPORTANT : Le planning définitif des cours suivant l'âge et le niveau sera établi courant septembre après composition des groupes par les enseignants.**



# ECOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## L'EQUIPE DE L'ECOLE DE GOLF

### 1. Les Enseignants



**Arnaud Micielski** (PRO référent de l'Ecole de Golf) est PRO à Cheverny depuis septembre 2013. Ses jeunes élèves d'alors, sont maintenant parmi les meilleurs joueurs du Club et de La Ligue du Centre.

Arnaud est également **PRO Enseignant référent auprès du Comité Départemental 41** en charge de l'organisation des compétitions entre les 2 écoles du département et des sélections et stages départementaux.

Il sera votre interlocuteur privilégié pour orienter votre enfant.



**Guillaume MANGA** pro depuis 25 ans, a rejoint le Golf du Château de Cheverny courant 2023. Fort de son expérience en qualité d'entraîneur de joueuses sur le circuit Européen, il apportera son expérience et ses compétences pédagogiques à EDG.



# ECOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## 2. L'Association Sportive et la Commission « Ecole de Golf »

Présidée et représentée par Delphine JOLY au sein de la Commission « Ecole de Golf ». L'association sportive est responsable auprès de la Fédération Française de Golf, de la gestion financière et administrative. Elle assure avec les PROS le développement sportif des enfants et leur permet de participer aux événements et compétitions sportives organisés dans le club, dans le département et dans la région.

Soucieuse de leur faire découvrir l'éthique de ce sport et de développer son école en respectant les recommandations de la FFG, l'EDG a obtenu et conservé depuis 2016 le « **LABEL SPORTIF Ecole de Golf** », gage de l'engagement de l'Association Sportive dans la structuration de son école.

Elle met à la disposition des enfants des bénévoles pour les animations proposées par l'Ecole de Golf et pour faciliter leur prise d'autonomie sur le parcours en les accompagnant progressivement vers les compétitions avec les adultes.

## 3. Le Club de Golf du Château de Cheverny

Le Directeur **Aurélien DEPONT**, les hôtes(ses) d'accueil représentent le golf, en relation avec le PRO et les membres de la Commission « EDG » de l'Association Sportive. Ils vous accueillent et vous guident toute l'année 7/7jours, notamment pour accéder aux aires d'entraînement (*practice*) en dehors des heures de cours.





# ECOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## CONTACTS & COMMUNICATION

Parents, enfants, tenez-vous informés du calendrier des cours, des animations et des différentes nouvelles de votre Ecole de Golf.

### 1. Messagerie privée : WHATSAPP



Pour faciliter les échanges réactifs avec les parents, nous vous demandons de bien vouloir télécharger l'application « Whatsapp » (disponible gratuitement sur les stores Apple/Google).

**Une invitation vous sera transmise pour rejoindre le groupe d'échange de l'école de golf.**

### 2. Par mail

Pour toutes vos questions, la Commission « Ecole de Golf » de l'association sportive est à votre disposition par mail à l'adresse suivante :

**[as.golfdecheverny@gmail.com](mailto:as.golfdecheverny@gmail.com) ou [chevernyedg41@gmail.com](mailto:chevernyedg41@gmail.com)**

### 3. Sur internet

Sur le site de l'association sportive <https://www.as-golfcheverny.com/ecole-de-golf/> , retrouvez les informations utiles.

### 4. Au sein du Golf du Château de Cheverny

Renseignez-vous directement en consultant le tableau d'affichage réservé à l'Ecole de Golf (face au bureau de l'Association Sportive).

## INFORMATIONS DIVERSES

### ▪ Les aides financières

- Bon Yep's de 20€ - à fournir avec le dossier EDG pour déduction sur les frais d'inscription

[Une aide pour financer votre pratique sportive ! - Yeps](#)



- Pass'sport loisir (CAF/MSA) de 50€ - à fournir avec le dossier pour déduction sur les frais d'inscription du 1<sup>er</sup> juin au 31 décembre 2024.

[Pass'Sport 2024 : vos questions, nos réponses | Bienvenue sur Caf.fr](#)

- Coup de pouce pour la rentrée sportive de 41€ (Conseil Départemental du 41) – pour les nouveaux inscrits uniquement – formulaire à remplir par le club à la rentrée

[2024 -Lancement du cheque Sport-Culture.pdf \(departement41.fr\)](#)

- **Les drapeaux**



Huit couleurs de drapeaux de VERT à OR permettent à votre enfant de formaliser ses progrès (comme le « Flocon » ou les « Etoiles » en ski ou les « galops » en équitation).

L'École de Golf et les PROS organisent plusieurs passages de drapeaux tout au long de l'année qui se concrétise par des parcours, sous l'observation de bénévoles. Les enfants foulent les *fairways* et les *greens* et se confrontent aux premières sensations de la « compétition ».

*Mieux comprendre l'organisation des « Drapeaux »*

<https://www.ffgolf.org/Jouer/Jeunes/L-ecole-de-Golf/Les-drapeaux>

- **Les ASBC – Animateur Sportif Bénévole de Club**

Nous recherchons toujours davantage de bénévoles pour assister dans l'organisation des animations de l'EDG. Des séances de formations sont organisées régulièrement par la Ligue du Centre : n'hésitez pas à nous solliciter.

*En savoir plus*

<https://www.ffgolf.org/Federation/Benevolat/L-Animateur-Sportif-Benevole-de-Club-ASBC>

- **Le Label Sportif Ecole de Golf**

Les « labels Ecole de Golf » de la Fédération Française de Golf sont un gage de l'engagement des clubs et des associations sportives pour structurer leur école.

*En savoir plus :* <https://www.ffgolf.org/Jouer/Jeunes/L-ecole-de-Golf/Les-ecoles-labellisees-ffgolf>



# ÉCOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## DOSSIER D'INSCRIPTION

### Liste des documents à compléter, signer et transmettre à la rentrée

- Fiche de renseignements
- Fiche d'inscription
- Autorisation « Droit à l'image »
- Charte de bonne conduite de l'Ecole de Golf
- Attestation « QUESTIONNAIRE DE SANTE - SPORT »



# ECOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS

NOM de l'enfant : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

N° de licence FFG : .....

Club extérieur (si transfert de licence demandé) : .....

**Recommandations utiles sur l'enfant :** (allergies alimentaires/médicamenteuses, asthme, maladies, autres) – **Merci d'annexer au dossier tout complément utile svp.**

.....  
.....

### Adulte référent 1 (à contacter principalement)

NOM : ..... Prénom : .....

E-mail(s) : .....

N° Tél /portable : .....

### Adulte référent 2 (si utile également pour l'organisation)

NOM : ..... Prénom : .....

E-mail(s) : .....

N° Tél /portable : .....



# ECOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## FICHE D'INSCRIPTION

**Groupe demandé pour l'enfant** (nom/prénom) : .....

(à confirmer après constitution des groupes par les Pro)

- |   |                                       |   |
|---|---------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> P'tit Golfeur (1h) | <input type="checkbox"/> Drapeau (1h) | <input type="checkbox"/> Espoir (1h30 samedi)   |
| <input type="checkbox"/> Perfectionnement   | <input type="checkbox"/> Elite (2h)   | <input type="checkbox"/> Espoir (1h30 mercredi) |

### Disponibilités de l'enfant

Cocher toutes vos disponibilités et rayer vos impossibilités

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Mercredi matin (sous réserve d'un nombre de demandes suffisantes pour constituer un groupe cohérent – âge et niveau) |  |
| <input type="checkbox"/> Mercredi après-midi  |  |
| <input type="checkbox"/> Samedi matin   | <input type="checkbox"/> Samedi après-midi |

### **Cadre réservé à l'Ecole de Golf**

Groupe :

Créneau :

A réglé la somme de ..... € le ..... / ..... / .....

- Chèque à l'ordre de « AS Golf du Château de Cheverny »
- Espèces
- Paiement « Yapla » via CB
- Pass'Sport 50€
- Bon Yep's 20€

Visa du bénévole :



# ECOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## AUTORISATION PARENTALE SUR LA LIBRE UTILISATION DE L'IMAGE DE MON ENFANT

**Je, soussigné(e)**, Monsieur ou Madame.....,

Agissant en qualité de :            Père            Mère            Tuteur

Parent exerçant le droit de garde

du ou des mineur(s) suivant(s) :

**1<sup>er</sup> enfant** : Nom .....Prénom.....

né(e) le ...../...../.....à.....

**2<sup>ème</sup> enfant** : Nom .....Prénom.....

né(e) le ...../...../.....à.....

**3<sup>ème</sup> enfant** : Nom .....Prénom.....

né(e) le ...../...../.....à.....

**déclare sur l'honneur**

avoir le plein exercice de l'autorité parentale à l'égard du (des) mineur(s) considéré(s)

être investi du droit de garde (ou) de la tutelle à l'égard du (des) mineur(s) considéré(s)

et autorise l'AS du Golf du Château de Cheverny à photographier/filmer mon (mes) enfants considéré(s) dans le cadre des diverses animations, compétitions et de son enseignement.

(RAYER LES MENTIONS dans la phrase suivante QUE VOUS N'AUTORISEZ PAS)

J'autorise l'exploitation et l'utilisation de l'image représentant mon enfant sur :

- les sites de la Ligue du Centre et la Fédération Française de Golf
- le site internet du golf <http://www.golf-cheverny.com/>,
- sur le tableau d'affichage du club
- dans la presse locale (articles, résultats sportifs, promotion de l'Ecole de Golf).

Fait à : ..... le : ..... / ..... /.....

Signature précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé" :



# ECOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## CHARTRE DE BONNE CONDUITE DE L'ECOLE DE GOLF

- Les enfants doivent **arriver 5 min avant l'heure de cours accompagnés de leur parent.**
- Durant les entraînements et lors d'événements extérieurs, l'enfant revêt une **tenue adaptée** (*code vestimentaire du golf*), et l'**équipement vestimentaire de l'Association Sportive** (polo fourni par l'AS).
- **Les enfants doivent se présenter, avec le parent accompagnant,** à l'accueil avant chaque cours pour y prendre connaissance de toutes informations les concernant.
- **Toute absence doit être déclarée** dès que possible auprès de l'enseignant ou des représentants de l'Ecole de golf (mail, tél).
- L'enfant s'engage à faciliter le bon déroulement des ateliers définis par le pro. L'usage des appareils électroniques ou téléphone portable est strictement interdit durant les cours. Tout comportement jugé inacceptable au sein du club sera rapporté aux parents par les enseignants ou les responsables de l'EDG.
- Les parents s'engagent à répondre rapidement à toute sollicitation (interrogation ou invitations aux manifestations) venant de l'accueil, des enseignants et des bénévoles de l'Association Sportive.
- Les parents s'engagent à faire le maximum pour permettre aux enfants qui y sont conviés de participer aux événements sportifs organisés par le Comité Départemental ou la Ligue de golf.

Le ...../...../ .....

Signatures des parents et de l'enfant





# ÉCOLE DE GOLF DU CHÂTEAU DE CHEVERNY



## QUESTIONNAIRE DE SANTE

La réforme 2021 du Certificat Médical a supprimé l'obligation de certificat médical pour les mineurs quel que soit le type de licence (renouvellement, reprise, nouvelle) et le type de pratique (loisir et compétition).

**Le certificat médical est remplacé par un questionnaire de santé spécial mineur à compléter par le mineur et ses représentant légaux accompagné d'une attestation signée par ces derniers.**

Un certificat médical de moins de 6 mois devra être fourni uniquement dans le cas où il n'aura pas été répondu négativement à toutes les questions\*.

Ces dispositions s'appliquent, selon l'âge du sportif, à la date de saisie du questionnaire de santé. En d'autres termes, si un sportif est mineur à la date de saisie, il est seulement soumis au renseignement du questionnaire de santé même s'il devient majeur pendant la saison. Il ne devra présenter un certificat médical que la saison sportive suivante lorsqu'il sera effectivement majeur.

**Comme actuellement, le questionnaire de santé peut être complété :**

- **Directement sur l'Espace Licencié avec les représentants légaux**
- Ou,**
- **En téléchargeant le questionnaire de santé et en remettant l'attestation détachable ( [LIEN VERS LE QS MINEURS](#) )**

La FFGolf laisse cependant, au choix du licencié et de ses représentants légaux, la possibilité de continuer à fournir un certificat médical à son club ou à la fédération s'ils le souhaitent.

Pour en savoir davantage : <https://www.ffgolf.org/Se-licencier/Certificat-medical-et-questionnaire-de-sante>